

909^e SÉANCE

Dans un arrêté ministériel publié le 4 juillet 2020, le gouvernement du Québec permet aux municipalités de reprendre la tenue des séances du conseil avec la présence du public. Les mesures sanitaires applicables aux rassemblements intérieurs doivent être appliquées afin de minimiser les risques de propagation du coronavirus. Cette séance est donc publique et un enregistrement audiovisuel sera disponible pour visionnement sur le site Internet de la Ville de Matagami.

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 10 novembre 2020 à 19 h 30 dans la salle des délibérations du conseil à laquelle sont présents :

Madame la conseillère et
messieurs les conseillers

Réal Dubé
Éric Pinard
Michel Patry
Louis Gagnon
Sonia Leblanc

Sous la présidence de
monsieur le maire

René Dubé

Absence

Pierluc Brousseau

Sont également présents à cette séance messieurs Daniel Cliche, directeur général, et Pierre Deslauriers, trésorier et greffier.

Les membres du conseil présents, formant quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2020-11-10-01 ORDRE DU JOUR ADOPTION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par la conseillère Sonia Leblanc

– QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que rédigé tout en retenant le privilège de garder le « divers » ouvert.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-11-10-02
PROCÈS-VERBAL DE LA 908^E SÉANCE
ADOPTION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Éric Pinard

APPUYÉ par le conseiller Louis Gagnon

- QUE le procès-verbal de la 908^e séance soit approuvé à toutes fins que de droit.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-11-10-03
COMPTES PAYÉS ET À PAYER
ADOPTION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Louis Gagnon

APPUYÉ par le conseiller Réal Dubé

- QUE les comptes payés et prélèvements en octobre 2020, qui s'élèvent à 197 912,93 \$, soient adoptés;
- QUE les comptes à payer au 31 octobre 2020, qui s'élèvent à 191 390,58 \$, soient adoptés;
- ET QUE les salaires, avantages et charges sociales payés aux employés municipaux, pour le mois d'octobre 2020, qui s'élèvent à 232 912,65 \$, soient adoptés.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-11-10-04
POSTE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL
M. DANIEL CLICHE
NOMINATION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE monsieur Daniel Cliche est à l'emploi de la Ville de Matagami depuis 1997;

ATTENDU QUE monsieur Cliche possède les compétences requises pour occuper la fonction de directeur général;

ATTENDU QUE monsieur Cliche possède les aptitudes recherchées par la Ville de Matagami pour l'accompagner dans l'accomplissement de ses mandats ainsi que pour faire face aux défis importants qui se dessinent devant elle avec la fermeture de sa principale industrie au cours des prochains mois;

ATTENDU QUE monsieur Cliche a su démontrer sa volonté et sa détermination à préserver les intérêts de la communauté depuis son entrée en poste;

ATTENDU QUE la Ville de Matagami met en œuvre un plan de transition pour la direction générale;

ATTENDU QUE dans le cadre dudit plan, il y a lieu de nommer monsieur Daniel Cliche directeur général.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Éric Pinard

APPUYÉ par le conseiller Louis Gagnon

– DE NOMMER monsieur Daniel Cliche directeur général de la Ville de Matagami en date du 2 novembre 2020.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-11-10-05

**WALLBRIDGE MINING COMPANY LIMITED, PROJET FENELON
ASSOCIATION DE L'EXPLORATION MINIÈRE DU QUÉBEC
PRIX DÉCOUVERTE DE L'ANNÉE
MOTION DE FÉLICITATIONS**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE le 19 octobre dernier, Wallbridge Mining Company Limited (Wallbridge Mining) a remporté, dans le cadre du congrès Xplor, le plus prestigieux des honneurs remis par l'Association de l'exploration minière du Québec, soit le prix « Découverte de l'année », pour son projet Fenelon;

ATTENDU QUE les succès obtenus par Wallbridge Mining ont contribué à créer un effet d'entraînement significatif positif sur l'exploration minière dans le secteur géologique de la faille Sunday Lake;

ATTENDU QUE l'avenir minier de Matagami des prochaines années passe par la mise en valeur des ressources de ce secteur;

ATTENDU QUE Wallbridge Mining a déjà conclu une entente de collaboration avec la Ville de Matagami afin de maximiser les retombées économiques locales;

ATTENDU QUE les succès obtenus par Wallbridge Mining génèrent beaucoup d'attention de la part du secteur minier pour la région géographique de Matagami.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par la conseillère Sonia Leblanc

- DE SOULIGNER les efforts et les investissements remarquables de Wallbridge Mining Company Limited dans le secteur de Matagami;
- ET DE FÉLICITER l'entreprise pour l'obtention du prestigieux prix « Découverte de l'année 2020 » remis par l'Association de l'exploration minière du Québec, dans le cadre du congrès annuel Xplor, pour le projet Fenelon.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

Monsieur le maire René Dubé déclare qu'il est en situation de conflit d'intérêts relativement au dossier suivant et s'abstient de participer aux délibérations et à la prochaine décision.

**2020-11-10-06
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
M^{ME} MICHELINE PAQUET ET M. LUC FORTIER
23, RUE BIRCH HILL, LOT 5 984 461
APPROBATION**

ATTENDU QUE la mairesse suppléante, madame Sonia Leblanc, préside la séance pour le présent sujet de l'ordre du jour;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE madame Micheline Paquet et monsieur Luc Fortier, propriétaires, ont déposé une demande de dérogation mineure adressée au conseil municipal relativement à l'immeuble situé au 23, rue Birch Hill, lot 5 984 461;

ATTENDU QU'en vertu du Règlement 347-2015, le conseil peut accorder des dérogations mineures au règlement de zonage de la Ville;

ATTENDU QUE conformément à l'article 2.3.5 du règlement numéro 347-2015, le comité consultatif d'urbanisme a étudié ladite demande lors de sa séance du 5 octobre 2020;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a émis un avis favorable à l'égard de cette demande (recommandation 2020-10-05-01);

ATTENDU QUE le greffier a fait publier dans l'hebdomadaire Le Citoyen, en date du 21 octobre 2020, un avis indiquant la date, l'heure et le lieu de la présente séance, ainsi que la nature et les effets de ladite demande de dérogation mineure;

ATTENDU QUE lors de la séance du conseil et à la suite de l'invitation faite par la mairesse suppléante, aux personnes présentes dans l'assistance, aucune personne ne s'est fait entendre sur l'objet de ladite demande de dérogation mineure.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Louis Gagnon

APPUYÉ par le conseiller Éric Pinard

- D'ACCORDER la demande de dérogation mineure présentée par madame Micheline Paquet et monsieur Luc Fortier, pour la propriété sise au 23, rue Birch Hill, lot 5 984 461, à savoir réduire la marge latérale de la galerie avant à 1,85 mètre au lieu de 2 mètres et réduire la marge latérale du patio arrière à 0,91 mètre au lieu de 2 mètres, le tout comme précisé dans le Règlement de zonage numéro 343-2015 et ses amendements;
- ET QUE la demande ainsi accordée soit alors réputée conforme au Règlement de zonage numéro 343-2015 et ses amendements.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

Monsieur le maire René Dubé réintègre la séance.

2020-11-10-07

**MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION
PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AU FONDS POUR
L'INFRASTRUCTURE MUNICIPALE D'EAU, SOUS-VOLET 1.1
DOSSIER N° 2027196 – PROTOCOLE D'ENTENTE
AUTORISATION ET SIGNATAIRE**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE la résolution n° 2019-10-28-02 a autorisé le dépôt d'une demande d'aide financière au programme FIMEAU pour le projet « Réfection d'une portion de la rue de la Savane »;

ATTENDU QUE le 28 octobre 2020, la Ville de Matagami s'est également engagée, par la résolution n° 2019-10-28-02, à réaliser les travaux du projet « Réfection d'une portion de la rue de la Savane » selon les modalités du programme Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau (FIMEAU) et à assumer toutes les responsabilités qui s'appliquent à elle à l'égard de la réalisation et du financement de ces travaux;

ATTENDU QU'après analyse du dossier, la Ville s'est vue confirmer, par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, l'octroi d'une aide financière de 1 138 860 \$ pour ledit projet, dans une correspondance datée du 19 mai 2020;

ATTENDU QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a transmis à la Ville, le 15 octobre 2020, un protocole d'entente relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du sous-volet 1.1 du programme Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau, pour le dossier n° 2027196.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par le conseiller Louis Gagnon

- D'AUTORISER la conclusion d'un protocole d'entente, avec la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du sous-volet 1.1 du programme Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau, pour le dossier n° 2027196;
- ET QUE monsieur le maire René Dubé ou en cas d'incapacité d'agir, le maire suppléant, soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Matagami, le protocole d'entente à intervenir entre les deux parties.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-11-10-08

**MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS
MISE EN PLACE D'UN COMITÉ DE PILOTAGE
AUTORISATION ET NOMINATION**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QU'une résolution doit être adoptée par le conseil de la Ville de Matagami afin de procéder à la mise à jour de la démarche « Municipalité amie des aînés » (MADA).

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Sonia Leblanc

APPUYÉE par le conseiller Éric Pinard

- DE CONFIRMER l'intérêt de la Ville de Matagami à continuer d'améliorer les conditions de vie des aînés et à favoriser leur inclusion dans la vie sociale de la communauté en élaborant la mise à jour de la démarche MADA;
- DE NOMMER monsieur le conseiller Michel Patry à titre de responsable de la démarche MADA;
- D'AUTORISER la mise en place d'un comité de pilotage de la mise à jour de la démarche MADA, dont le mandat sera notamment d'actualiser la politique municipale amie des aînés ainsi que son plan d'action.
- ET DE NOMMER le directeur du Service des loisirs, monsieur Étienne Gravel, à titre de membre au sein du comité de pilotage.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-11-10-09

**ÉTATS PRÉVISIONNELS DES REVENUS ET DES DÉPENSES AU
30 SEPTEMBRE 2020**

Le trésorier, en conformité à l'article 105.4 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c C-19), dépose un rapport établissant :

- un état comparatif des revenus et dépenses en date du 30 septembre pour les années 2019 et 2020;
- un état prévisionnel des revenus et dépenses pour l'exercice financier en cours.

2020-11-10-10

LISTE DES TAXES FONCIÈRES À RECEVOIR AU 5 NOVEMBRE 2020

Dépôt pour information.

2020-11-10-11

**BUREAUX ADMINISTRATIFS
HORAIRE DES FÊTES
AUTORISATION**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Éric Pinard

APPUYÉ par la conseillère Sonia Leblanc

- D'AUTORISER la fermeture des bureaux administratifs de l'hôtel de ville pour la période des Fêtes, soit du 21 décembre 2020 au 1^{er} janvier 2021 inclusivement selon les conditions et horaire proposés par monsieur Pierre Deslauriers, greffier et trésorier, dans sa note de service du 4 novembre 2020.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-11-10-12

**MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
PLAN QUÉBÉCOIS POUR LA VALORISATION DES MINÉRAUX
CRITIQUES ET STRATÉGIQUES
APPUI**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec, en collaboration avec plusieurs ministères et organismes, a rendu public le 29 octobre 2020 le Plan québécois pour la valorisation des minéraux critiques et stratégiques pour la période 2020-2025;

ATTENDU QUE l'élaboration du Plan fait suite à de nombreuses consultations auprès des communautés visées;

ATTENDU QUE le document de consultation initial était muet sur plusieurs enjeux majeurs touchant les communautés nordiques comme Matagami;

ATTENDU QUE le Plan actuel prend en considération les préoccupations économiques soulevées par la Ville de Matagami, notamment par l'inclusion des principaux projets miniers du secteur de Matagami, mais principalement par son objectif 2.3, qui vise l'amélioration des infrastructures multiusagers, les corridors d'accès aux ressources et l'élaboration d'une vision intégrée pour l'implantation d'un réseau de transport nordique.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par le conseiller Louis Gagnon

- D'APPUYER le Plan québécois pour la valorisation des minéraux critiques et stratégiques 2020-2025 publié par le gouvernement du Québec;
- ET DE FÉLICITER l'équipe gouvernementale responsable de la tournée de consultation ayant mené à l'élaboration du Plan, pour avoir su intégrer les préoccupations des communautés locales.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-11-10-13

CORRESPONDANCE

1. AUTRES

a) Administration régionale Baie-James

- i) Lettre du 23 octobre 2020 – Versement de 6 500 \$ dans le cadre du financement de l'Entente de développement culturel en Jamésie

b) Club de l'âge d'or « Vive la joie » de Matagami

- i) Lettre du 29 octobre 2020 – Remerciements quant à l'aide octroyée dans le cadre du fonds de soutien au milieu communautaire

c) Le Complexe des Rapides

- i) Lettre du 14 octobre 2020 – Remerciements quant à l'aide octroyée dans le cadre du fonds de soutien au milieu communautaire

d) Nation Crie de Chisasibi

- i) Lettre du 9 octobre 2020 – Remerciements à la suite des élections au conseil de Chisasibi

e) Société du Plan Nord

- i) Rapport d'activité 2019-2020

2020-11-10-14
SERVICE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
RAPPORT MENSUEL – OCTOBRE 2020

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Éric Pinard

APPUYÉ par la conseillère Sonia Leblanc

- D'APPROUVER le rapport mensuel du directeur du Service de développement économique, monsieur Daniel Cliche, tel que lu et déposé à la séance.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-11-10-15
SERVICE DES INCENDIES
RAPPORT MENSUEL – OCTOBRE 2020

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Louis Gagnon

APPUYÉ par le conseiller Éric Pinard

- D'APPROUVER le rapport mensuel du directeur du Service des incendies, monsieur Claude Roy, tel que lu et déposé à la séance.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-11-10-16
SERVICE DES INCENDIES
POMPIER VOLONTAIRE – DÉMISSION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Louis Gagnon

APPUYÉ par le conseiller Éric Pinard

- D'ACCEPTER la démission de monsieur Benoît Giroux à titre de pompier volontaire, cette dernière étant effective le 15 octobre 2020;
- ET DE LE REMERCIER pour ces six années de services rendus à la communauté.

2020-11-10-17
SERVICES TECHNIQUES
RAPPORT MENSUEL – OCTOBRE 2020

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par la conseillère Sonia Leblanc

- D'APPROUVER le rapport mensuel du directeur des Services techniques, monsieur Marco Bédard, tel que lu et déposé à la séance.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-11-10-18
SERVICE DES LOISIRS
RAPPORT MENSUEL – OCTOBRE 2020

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Sonia Leblanc

APPUYÉE par le conseiller Réal Dubé

- D'APPROUVER le rapport mensuel du directeur du Service des loisirs, monsieur Étienne Gravel, tel que lu et déposé à la séance.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-11-10-19
SERVICE DES LOISIRS
HORAIRE DES FÊTES DES DIFFÉRENTS PLATEAUX
AUTORISATION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Sonia Leblanc

APPUYÉE par le conseiller Louis Gagnon

- D'AUTORISER la fermeture des bureaux du Service des loisirs du 21 décembre 2020 au 1^{er} janvier 2021 inclusivement;
- D'AUTORISER la fermeture du Centre de la vie active du 21 décembre 2020 au 1^{er} janvier 2021 inclusivement;

- D'AUTORISER la fermeture de la bibliothèque du 21 décembre 2020 au 1^{er} janvier 2021 inclusivement;
- D'AUTORISER la fermeture de l'aréna du 24 au 26 décembre 2020 ainsi que du 31 décembre au 2 janvier 2021;
- D'AUTORISER la fermeture de la piscine du 24 au 26 décembre 2020 ainsi que du 31 décembre au 2 janvier 2021;
- ET QUE soit approuvé l'horaire des fêtes des différents plateaux du Service des loisirs de la Ville, soit du 19 décembre 2020 au 3 janvier 2021 inclusivement, tel que proposé par le directeur des loisirs, monsieur Étienne Gravel, dans sa note de service du 4 novembre 2020.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-11-10-20
PÉRIODE DE QUESTIONS

Deux personnes sont présentes et une période de questions est tenue à leur intention.

2020-11-10-21
LEVÉE DE LA SÉANCE

ATTENDU QUE l'ordre du jour est maintenant épuisé.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Louis Gagnon

APPUYÉ par le conseiller Michel Patry

- DE LEVER la séance à 19 h 55.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

René Dubé

Pierre Deslauriers

RENÉ DUBÉ
MAIRE

PIERRE DESLAURIERS
GREFFIER

